

FIN DU RÉCIT DE RALPH

qu'ancien radio volant d'aéronavale, je suis un excellent armurier.

Malheureusement, faute de munitions, elle faisait figure d'épouvantail sur un capot de voiture !

Quant à ce qui est de la teneur des messages, j'étais opérateur émission et ne recevais que la forme chiffrée du message et le retransmettais à la HORSE (?) STATION en Grande Bretagne. Seul le chiffreur pourrait avoir quelque chose, ce qui m'étonnerait fort, compte tenu des consignes de sécurité. Les archives ont toujours été un point fragile (souligné) et très vulnérable (souligné) de la Résistance. »

SIGNÉ RALPH

PIERROT BRALLY

Ces deux documents, -la lettre du fils et la note de Raph- ont été transmis par l'abbé Besson à Pierrot Brally. Après guerre, celui-ci était considéré avec Joseph Besson comme une figure-clef de la Résistance. Pierrot fut aussi longtemps conseiller municipal. En août 1981, quand l'historien Daniel Decot chercha des « renseignements concernant le bombardier écrasé le 15 août 1944 sur la colline de la Courtine, commune de Duerne, en vue d'un « ouvrage sur l'activité aérienne dans la vallée du Rhône », il obtint l'adresse de Pierrot Brally par l'intermédiaire de la gendarmerie et lui adressa un courrier le 6 août 1981. En 1989, l'abbé Besson lui transmet donc les dernières informations sur l'accident de Duerne.

Nous remercions les garçons Brally de nous avoir communiqué ces documents en leur possession pour les publier dans le Coq Pelaud.

L'ADJUDANT NE VEUT PAS DEUX FOIS

Cette message de Radio Londres, à midi et à 20 heures, annonçait au maquis de Saint-Symphorien pour la nuit prochaine, deux parachutages sur le terrain Saphir de la Courtine. Or, il n'y en a eu qu'un. Celui effectué par le bombardier Liberator qui se crasha. Bertrand dans son livre, et Ralph dans sa note, ne font aucune allusion à la seconde opération, qui n'eut pas lieu. D'où les questions suivantes : y a-t-il eu un deuxième avion envoyé cette même nuit sur Saphir ? Si oui, comment et par qui a-t-il été prévenu du crash ?

CEUX DE LA CLASSE 1913

ANTOINE POMÉON BLESSÉ EN 15 VERSÉ DANS L'AUXILIAIRE

30 Régiment de Chasseurs Alpains, 6° Cie, GRENOBLE.

F MAT N° 429, pages 985-987.

Antoine Poméon est né le 7 octobre 1893 à Saint-Symphorien/Coise. Père : Poméon, cordonnier, 28 ans. Mère : **Grosso Marie Antoinette**, chapelière, 21 ans. Présents en mairie : **Lachaud Jean Marie**, cordonnier, 47 ans et **Véricel Jean Joseph**, cordonnier, 37 ans, « non parents ni voisins du comparant ».

Lors de son conseil de révision, Antoine Poméon est chapelier. Il est incorporé le 26 novembre 1913 au 30^{ème} Bataillon de Chasseurs de Grenoble. Le 12 décembre 1913, il est classé soutien indispensable de famille.

VALLÉE DE L'UBAYE

Le 1^{er} août 1914, le Régiment se trouve à Jausiers, petit village de la vallée de l'Ubaye, alors département des Basses-Alpes, aujourd'hui Alpes-de-Haute-Provence. Il réceptionne un télégramme de mobilisation générale, mais il doit pour le moment rester sur place. Le 7 août, un nouveau télégramme lui intime l'ordre d'aller embarquer le 10 à Chorges, petite commune au bord de la Durance, aujourd'hui sur le barrage de Serre-Ponçon. Il y arrive après deux jours de marche.

Le 30 C.A. comprend 1 Compagnie Hors Rang et 6 Compagnies. Soit 5 officiers, 102 sous-officiers, 1633 hommes de troupes, 46 chevaux, 106 mulets.

SUR UN COL FRONTALIER

Une première partie du Bataillon s'embarque le 11 août pour Besançon (gare régulatrice). La deuxième partie, le 12. De là, il est dirigé sur Epinal, puis toujours en train sur Gérardmer. Il reçoit l'ordre de se porter au col de Bramont. Il y arrive à 18h15. L'autre partie du régiment arrivera le 13 août à 4 h. Le col de Bramont, depuis 1873, est frontalier entre la France et l'Allemagne. Il se trouve dans le massif du Honneck.

Le Bataillon connaîtra le baptême du feu le 14 août et demeurera dans le secteur jusqu'au 25. Il est alors envoyé au col de Bonhomme et au col des Bagenelles. Aujourd'hui, ce col des Bagenelles (904 m d'altitude), sur la commune de Sainte-Marie-aux-Mines, est une petite station de ski de fond.

Les combats reprennent la journée du 2

septembre et vont durer jusqu'au 26, apportant son lot quotidien de victimes.

BLESSÉ LE 14 SEPTEMBRE

Le 14 septembre 1914, jour où Antoine Poméon est blessé, le J.M.O. comptabilise 15 tués et 10 blessés.

Le 19 août, un autre pelaud, Joseph Montmain, lui aussi du 30 BCA, avait été tué. C'était le premier Mort pour la France de Saint-Symphorien/Coise.

Antoine Poméon a été est blessé par balle au bras droit. Pour cette blessure, il sera cité à l'ordre du Bataillon le 13 mars 1915 et obtiendra la croix de guerre avec étoile en bronze. Pour lui, la guerre au front se termine. Il n'y remontera plus, mais il ne sera pas réformé.

EN 1916 IL SE MARIE

Sa fiche n'indique pas où il sera soigné. Pendant cette période, il va se marier à Saint-Symphorien le 12 août 1916 avec **Marie Borrel**. Il est alors « soldat au trentième Bataillon de chasseurs Alpains en convalescence ». **Marie Borrel**, sans profession, fille d'un agriculteur, est née à Yenne (Savoie) le 2 août 1892, où elle est domiciliée. Les témoins sont :

Poméon Claude, 21 ans, soldat au deuxième Régiment de Zouaves, en garnison à Lyon, frère de l'époux ; **Poméon Antoinette**, 22 ans, chapelière, domiciliée à Saint-Symphorien, cousine de l'époux ; **Henry Louise**, 32 ans, ménagère, domiciliée à Lyon, cousine de l'épouse ; et **Raspimière (?) Louis**, 28 ans, électricien, domicilié à Lyon.

CLASSÉ DANS L'AUXILIAIRE

Le 7 octobre 1916, il est classé « service auxiliaire » par la Commission de réforme du Rhône Central pour « blessure de guerre humérus droit (= haut du bras) ». Cette décision sera confirmée le 3 janvier 1917, par la Commission de réforme de Grenoble. A partir de cette date, il va être affecté à divers régiments où il pourra encore rendre service. Ainsi, le 27 janvier 1917, il passe au 8^{ème} Régiment du Génie. Le 28, il arrive au dépôt d'Auxiliaires d'Andilly.

Le 11 février 1917, il passe au 3^{ème} D.O.T.M. (Ouvriers Télégraphiques Militaires). Le 11 mars 1917, il arrive au Détachement Télégraphique du G.Q.G. où il est affecté au dépôt de poteaux de Chantilly, jusqu'au 30

suite page 4